

M. Hales: Monsieur l'Orateur, le communiqué porte que l'entreprise en question recevrait . . .

M. l'Orateur: A l'ordre!

l'hon. M. Marchand: «Recevrait», précisément.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES PRÉVISIONS QUANT AU CHÔMAGE À MONTRÉAL—LA PROVENANCE DES CHIFFRES CITÉS PAR LE MINISTRE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je m'adresse au ministre des Finances pour lui demander s'il veut bien, par suite de la déclaration du ministre de l'Expansion économique régionale lundi à Montréal selon laquelle cette ville comptera plus de chômeurs cet hiver que n'en compteront les provinces maritimes, vérifier auprès de son collègue afin de savoir d'où il tient ses chiffres et si l'on a établi des prévisions pour le reste du pays?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que la question a déjà été posée hier ou avant-hier par le député de Sainte-Marie.

[Français]

L'honorable député pourrait poser une autre question, puisque je n'ai pas jugé la première recevable. L'honorable député peut maintenant poser sa question.

QUÉBEC—LES PRÉVISIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU CHÔMAGE

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, étant donné que la question que vient de poser l'honorable député a été posée hier, mais que le ministre était absent, est-ce que ce dernier pourrait maintenant répondre à la question que j'ai posée afin de savoir si le gouvernement possédait des extrapolations à l'effet que le chômage atteindrait 12 p. 100 au Québec au cours de l'hiver prochain?

Étant donné que le ministre n'était pas ici hier, le premier ministre s'est engagé à faire en sorte qu'on réponde à sa place. Est-ce que le ministre peut le faire en ce moment?

[Traduction]

l'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas au juste, n'ayant pas été présent en Chambre hier, à quel chiffre le député fait allusion.

[Français]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Mon intervention a trait au fait que le premier ministre a déclaré hier à la Chambre qu'il transmettrait cette question au ministre responsable de la main-d'œuvre, précisant qu'elle avait trait à la déclaration faite la veille à Montréal par le ministre de l'Expansion économique régionale. Je crois que le ministre devrait être au courant de la déclaration de son collègue et qu'il pourrait répondre à la question.

LES PÊCHES

LES RESSOURCES HAUTURIÈRES ET LES NÉGOCIATIONS AU SUJET DU NOUVEL ACCORD COMMERCIAL CANADO-SOVIÉTIQUE

[Traduction]

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et des Pêches. Vu qu'il a été récemment impossible de s'entendre avec l'URSS relativement à la pêche au large de nos côtes, le gouvernement envisage-t-il, au cours des négociations qui doivent s'engager concernant un nouveau traité économique avec l'URSS, d'exiger qu'un accord régissant la pêche y soit intégré et, advenant la signature de ce traité, quand pouvons-nous espérer connaître le fin mot d'un accord de cette importance?

M. Guay (Saint-Boniface): Demandez à George Hees.

l'hon. M. Hees: J'en sais plus que vos compères.

l'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas échoué dans nos efforts en vue d'en arriver à une entente avec l'URSS. Nous avons fait diverses propositions. Nous espérons faire adopter nos points de vue et obtenir de l'URSS qu'elle accepte nos propositions. Il aurait été utile, toutefois, que des députés de l'opposition présentent des instances lors de la séance du comité des affaires extérieures à laquelle a assisté le premier ministre de l'URSS.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. En ma qualité de député de South Shore, j'étais présent lorsque M. Kossyguine a visité le Canada et a rencontré le ministre et les membres du comité des affaires extérieures.

l'hon. M. Davis: Pourquoi n'avez-vous pas ouvert la bouche.

M. Crouse: Le ministre demande pourquoi je n'ai pas ouvert la bouche. La raison, c'est que toute la séance a été tenue en main par le président libéral.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous ne devrions pas, je pense, poursuivre ce sujet . . .

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, je revendique mon droit de terminer ce commentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pose-t-il la question de privilège?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait reprendre son siège comme devrait aussi le faire le député de St. Paul. Nous sommes à la fin de la période des questions; à vrai dire, elle est terminée depuis quelques instants et encore une fois je dois m'excuser auprès de nombreux députés qui, après une journée infructueuse hier, vivent la même expérience aujourd'hui. Je m'efforcerai de faire de mon mieux pour eux demain, mais maintenant il survient une question de privilège qu'il faut entendre.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, le président du comité des affaires extérieures a dirigé toutes les délibérations de